AVIS PUBLIC

PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 571



AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Que lors de la séance ordinaire du 8 février 2022, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE DE LA VILLE ET DE RÉFECTION DU RÉSEAU PLUVIAL ET DE VOIRIE DANS LE SECTEUR DE L'ANSE-AU-SABLE ET UN EMPRUNT DE 1 884 200 \$

Que ce règlement peut être consulté sur le site web de la Ville au www.ndip.org.

Que ce règlement est entré en vigueur le 28 mars 2022.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 14 AVRIL 2022.

Me Catherine Fortier-Pesant
Greffière
